

**MAIRIE
D'ARGANCY**

COMPTE - RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 07 MAI 2010

Elus : 15 **M. Mme HENON-HILAIRE Fabrice - VETZEL Jean-Paul - LESAGE Justin - RENOUF Fabrice - ROZAIRE Patrick – NEVEUX Yolande - PERRIN Marie-Thérèse - FREY Nicolas - BERNARD Sylviane - SPEYER Edmond – SPIRCKEL Patrick - SANT Giorgio – CONTER Evelyne**

En fonction : 15

Présents : 13

Absents excusés : 2 **MME EMMENDOERFFER Jocelyne qui a donné pouvoir à RENOUF Fabrice**
M. MARTIN Roland

Convocation envoyée le 28 avril 2010

Secrétaire de séance : Jean-Paul VETZEL

ORDRE DU JOUR

- 1) **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2010**
- 2) **ENROBES RUE DE METZ ET RUE DES SABLIERES**
- 3) **COLOMBARIUM**
- 4) **CLOTURE TERRAIN DE SPORT DE RUGY**
- 5) **CONVENTION VOIES NAVIGABLES DE FRANCE**
- 6) **PARTICIPATION A LA CRECHE D'AY-SUR-MOSELLE, TREMERY, FLEVY**
- 7) **ETUDE DE SOL TENNIS COUVERT**
- 8) **MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE TENNIS COUVERT**
- 9) **DIA**
- 10) **DESTRUCTION DES ANCIENS LIVRES DE LA BIBLIOTHEQUE**
- 11) **RETRAIT DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL « CIRCULATION ROUTIERE ROUTE DE BUY »**
- 12) **REGENERATION DES DEUX COURTS DE TENNIS**
- 13) **MISE A JOUR CARTOGRAPHIE**
- 14) **DIVERS**

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2010

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte-rendu de la réunion du conseil du 18 mars 2010.

Le présent conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce compte-rendu après rajout des votes.

2) ENROBES RUE DE METZ ET RUE DES SABLIERES

Monsieur le Maire présente au conseil municipal deux devis pour la réfection des enrobés rue de Metz et rue des Sablières à OLGY. Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer ces travaux à l'entreprise STRADEST pour un montant de 17 116,00 € HT et charge Monsieur le Maire de passer le marché.

3) COLOMBARIUM

Monsieur le Maire présente au conseil municipal plusieurs modèles de colombarium de trois entreprises P.F.G., HIEULLE et MUNIER.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de Monsieur le Maire pour le modèle des Etablissements HIEULLE de Mondelange pour un montant de 9 590,00 € HT.

4) CLOTURE TERRAIN DE SPORT DE RUGY

Monsieur VETZEL Jean-Paul présente au conseil municipal deux devis de clôture pour le terrain de sport de Rugby pour la mise en sécurité des enfants utilisant les petits jeux en bordure de ce terrain.

Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise BONHOMME de Parroy pour un montant de 10 582,00 € HT et charge Monsieur le Maire de passer le marché.

5) CONVENTION VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Suite à la demande des V.N.F. (Voies Navigables de France) deux décisions du conseil municipal doivent être prises, à savoir :

- une convention pour la superposition des réseaux secs rue d'Amelange,
- une convention pour autoriser la population à emprunter le véloroute et la passerelle du barrage.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer ces deux conventions.

6) PARTICIPATION A LA CRECHE D'AY-SUR-MOSELLE, TREMERY, FLEVY

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un courrier du C.I.A.S. de la Rive Droite proposant un ou plusieurs berceaux au sein de leur structure au coût de 2 800,00 € à 3 500,00 € par an et par berceau à la charge de la commune.

Après débat, le conseil municipal décide par 13 voix pour et 1 abstention, de ne pas retenir cette proposition vu l'engagement déjà pris avec Ennery et les communes environnantes pour l'étude d'une structure équivalente.

7) ETUDE DE SOL TENNIS COUVERT

Monsieur le Maire présente au conseil municipal trois devis concernant l'étude de sol tennis couvert.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer le marché à l'Entreprise TERRAFOR de Retonfey pour un montant de 1 702,55 €uros HT.

8) MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE TENNIS COUVERT ET RENOVATION DU VESTIAIRE FOOTBALL

Monsieur le Maire présente trois devis pour la mission de contrôle technique pour le tennis couvert et trois devis pour la rénovation vestiaire football.

Après débat, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer le marché à :

- l'Entreprise VERITAS de Saint Julien les Metz au prix de 1 800,00 €uros HT pour le tennis,
- SATM d'Ay sur Moselle au prix de 2 500,00 €uros HT pour le vestiaire football.

9) DIA

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme :

- terrain d'une superficie de 9 648 m²
- référence cadastrale : section 4 parcelles n° 93 et 102

Le conseil municipal, à l'unanimité, ne fait pas valoir son droit de préemption sur cette demande d'acquisition.

10) DESTRUCTION DES ANCIENS LIVRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Monsieur Jean-Paul VETZEL demande au conseil municipal une décision pour la destruction des anciens livres de la bibliothèque. Il ne s'agit pas de destruction mais de tri régulier appelé « désherbage » pour que les collections proposées au public restent attractives, qu'elles répondent aux besoins des usagers et que les récentes acquisitions soient valorisées.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, le principe de désherbage.

11) RETRAIT DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL « CIRCULATION ROUTIERE ROUTE DE BUY »

La décision du conseil municipal du 5 mars 2010 concernant la fermeture de la route de Buy n'étant pas conforme à la législation, Monsieur le Maire demande au conseil municipal le retrait de cette décision.

Il appartiendra à Monsieur le Maire, au vu de son pouvoir de Police, de modifier la signalisation sur cette route.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la proposition de Monsieur le Maire.

12) REGENERATION DES DEUX COURTS DE TENNIS

Monsieur Jean-Paul VETZEL présente au conseil municipal un devis pour la régénération des deux courts de tennis consistant au nettoyage, dégrassement, traitement anti-mousse, ponçage des arêtes, traitement des fissures, application d'une résine de fixation et finition par deux couches de peinture et tracé de jeu.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, ce devis de 9 907,02 € HT de l'Entreprise COTENNIS.

13) MISE A JOUR CARTOGRAPHIE

Monsieur Jean-Paul VETZEL propose au conseil municipal la mise à jour de la cartographie : 2 x 5 cartes pour les planimètres et 5000 exemplaires de dépliant pour un montant de 5 000,00 € HT de l'Entreprise LE MOIGNE.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, ce devis.

14) DIVERS

TRANSFERT DE COMPETENCE « ETABLISSEMENT ET EXPLOITATION D'UN RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES A LA CCM

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de transférer la compétence « Etablissement et exploitation d'un réseau de communications électroniques » à la Communauté de Communes de Maizières-les-Metz.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, ce transfert.

REPONSES SUITE A COURRIER DE L'ASSOCIATION RUGY LOISIRS

Monsieur Patrick SPIRCKEL informe le conseil municipal d'un courrier de l'association RUGY LOISIRS souhaitant que la commune installe internet à la salle de Rugby et qu'elle puisse disposer d'un vidéo-projecteur avec ordinateur.

Le conseil municipal refuse cette demande, par 11 voix pour et 3 abstentions. Charge Monsieur SPIRCKEL Patrick de répondre à l'association.

INFORMATION D'ACQUISITION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'acquisition de 20 tables, 30 chaises et 1 chariot de rangement pour la salle de Rugby pour un montant de 4 406,43 € TTC ainsi que le remplacement des couverts du service ordinaire de la salle des fêtes pour un montant de 1 613,81 € TTC. Les anciens couverts seront remis à l'inter-association.

Fin de la séance : 21 h 25